

Présents

- Amapiens(nes)
- Comité de pilotage
- Producteurs: André Bergot, Eric Bogard, Myriam Collart, Vincent Febvre, Charly Naudé, Véronique Pierrot, Sonia Rigot, Laurence Rouyer, Philippe Jardin

Excusée

- Anne Marie Marchetto

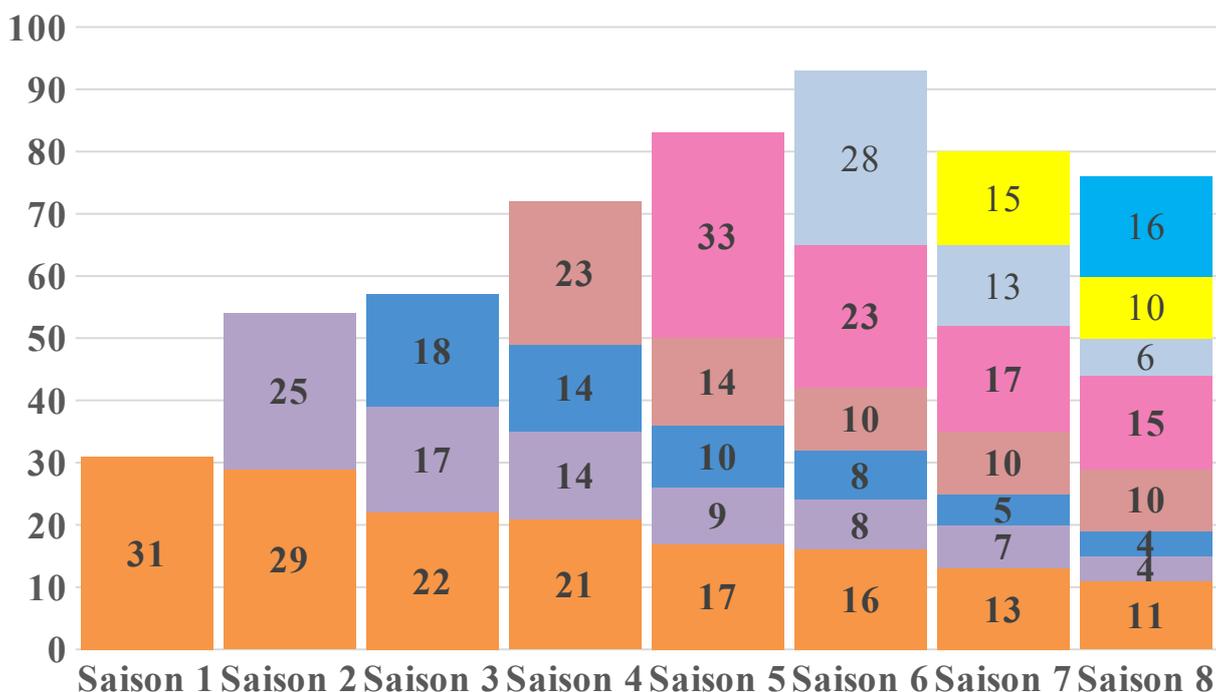
Ordre du jour :

1. Rapport moral et financier
2. Paroles d'amapiens
3. Les producteurs et les contrats
4. Renouvellement du comité

● **Rapports moral et financier**

- **Rapport moral par Michel:** Après la signature des contrats et le renouvellement des adhésions l'assemblée générale débute à 20h45 en présence de 44 amapiens(nes)
Michel rappelle les horaires et les modalités de distribution:
 - Chaque vendredi de 18h00 à 19h30 salle Schweitzer, sauf exceptions.
 - Stationner en dehors des places prévues expose à des amendes.
 - Les chargés de distribution viennent à 17h45 et repartent à 19h45.**Consignes pour les chargés de distribution:**
 - Faire ouvrir la salle par le gardien généralement présent dans le gymnase (salle Marie Marvingt, passer par la porte en contrebas de la salle Schweitzer), sinon lui téléphoner au **06 10 72 92 61**.
 - Mettre en place les tables (utiliser trois plateaux sur tréteaux pour les légumes, deux plateaux sur tréteaux pour les fruits, une table œufs, une table produits laitiers, une table inscription/émargement).
 - Aider les producteurs à décharger leur camion. Un diable-chariot est disponible dans le vestiaire.
 - Indiquer le nom et la variété des légumes et des fruits sur les cageots à l'aide des étiquettes.
 - Faire signer la feuille d'émargement les amapiens (pochette violette AMAP Phacélie, dans le casier de la petite table basse roulante).
 - Noter sur la feuille dédiée le contenu des paniers légumes et fruits.
 - A 19h15 si un ou des paniers n'ont pas été récupérés, téléphoner aux absents (numéros sur la liste présente dans la pochette) pour trouver une solution.
 - Les paniers légumes non réclamés sont à répartir entre les chargés de distribution.
 - A la fin, plier et ranger les tables, remettre le matériel de l'AMAP au fond du vestiaire, balayer la salle (le lavage du sol est fait par le gardien).

La saison 8 se termine avec 76 amapiens(nes) soit 4 de moins qu'en S7.



Evolution des adhésions depuis la création de phacélie

Saison	entrée	abandon	% arrêt S+1
1	31	2	6,45
2	25	8	32,00
3	18	6	33,33
4	23	9	39,13
5	33	10	30,30
6	28	15	53,57
7	15	6	40,00
ensemble	173	56	32,37

La distribution:

-La diffusion de la composition des petits et grands paniers de légumes en début de semaine est bien appréciée.

-En saison 9 le panier d'échanges sera recomposé en milieu de distribution.

Vie de l'Amap

Une Amap n'est pas un panier! Aussi pour améliorer les échanges, et la convivialité les membres sont invités à participer à ce moment de convivialité qu'est l'Amap'apéro.

Un badge a été fourni à chaque adhérent pour permettre de se situer géographiquement et créer du micro relationnel ou de l'entraide (récupération de paniers par ex). De plus une carte de géolocalisation est disponible en ligne.

Visites des producteurs

-Saison 8 : Mirabio le 10 mai et Sonia le 26 mai 2018

-Saison 9: Charly le 18 mai 2019, Sylvie, Vincent, adeline, Myriam et Eric à définir

Contacts extérieurs:

- Fête des Coteaux le 9 septembre 2018 à Ludres: le public est de plus en plus intéressé par le concept Amap
- Fête des artisans et de la main verte à Neuves Maisons le 8 mai 2018; peu ou pas de contact.
- L'ag de Amap de Lorraine se tient cette année à St Maurice sous les Côtes (55)
- Miramap: le comité s'interroge sur la pertinence d'adhérer à cet organisme sans avoir de représentant. Il est fait appel à volontariat

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des présents ou représentés.

Rapport financier par Hélène:**Recettes**

Reliquat 2018-2019		189,98 €
Cotisations	67 x 8 €	536 €
Cotisations mi-saison	12 x 8 €	96 €
Divers-Subvention ville Ludres		0 €
Total =	79 x 8 €	632 €

Dépenses

Cotisation Assurance MAIF / 2018-2019	213,25 €
Remboursement table mairie de Ludres	183,70 €
Balance	183,60 €
Amapéros	60,56 €
Location salle pour AG	70,75 €
Hébergement site + nom de domaine	43,06 €
Achats Matériels : toile cirée, cartouches...	39,92 €
Divers (cadeau gardien)	14,00 €
Total =	808,84 €

Situation au 20/03/2018

RECETTES	821.98€
DEPENSES	808.84€
SOLDE CREDITEUR AU 20/03/2019	13.14€

Il a fallu rembourser à la commune de Ludres la table détériorée par une de gamme supérieure.
Le rapport financier est voté à l'unanimité des présents ou représentés.

- **Paroles d'Amapiens**

Mme Emmanuelle Aronica a rejoint Phacélie au second semestre 2018 grâce aux explications convaincantes reçues. La qualité des produits, la visibilité de la distribution des légumes en début de semaine, avec la possibilité d'échanges sont des points forts qui confortent sa décision. Elle a aussi apprécié le temps de permanence tant en relationnel qu'en participation au bon déroulement des vendredis.

Pour Mr Thierry Balandier adhérer à Phacélie n'a pas été une découverte du concept des Amap, car il avait déjà rejoint le réseau précédemment. Il constate que l'association ne pourrait exister sans Michel.

Les légumes distribués par Charly le satisfont, par contre il souhaite que les reports soient gérés par les producteurs. Concernant les adhérents la convivialité l'a déçu ainsi que le temps passé à peser les produits trop important de son point de vue.

- **Les producteurs et les contrats de la saison9**

- Sonia Rigot Contrat viande : la conversion bio se termine cette année. La crise sanitaire des sangliers européens risquent de pénaliser la filière bio porcine française par ses contraintes.

- La Faisanderie: La ferme de la Faisanderie est une structure médico-sociale employant des personnes en situations de handicap, avec un restaurant ouvert les midis, depuis 1.5 an. En raison des contraintes d'horaires de travail, les paniers seront déposés à Ludres dès 17h00 comme convenu avec le comité.

- Charly Naudé Contrat légumes : Les retours de l'enquête de satisfaction, et les messages transmis confirment que le travail réalisé durant la saison écoulée a été payant pour les douze personnes œuvrant à Royaumeix. Comme chaque année de nouveaux tests de variétés vont être menés; melons plein champ, oignons rouges, courges, tomates. Des travaux seront aussi entrepris pour une indépendance énergétique par la mise en place de panneaux photovoltaïques à la faveur de la réfection de toitures. Les légumes seront disponibles bientôt dans le magasin de producteurs qui ouvrira ses portes bientôt à Vandoeuvre, près de chez "Eau vive".

- Mirabio Contrat fruits: Martin est très mécontent du résultat de l'enquête de satisfaction, et s'interroge sur la partialité de celle-ci. André préfère les remarques de vives voix du vendredi à un sondage anonyme en fin d'année, et conteste que 40% à 60% des amapiens(nes) concernés(ées) soient insatisfaits(es) de la production. Mirabio fait de réels efforts pour venir chaque semaine distribuer des paniers peu chers, et, pénalisé par la distance Ludres- St Maurice.

Michel rappelle que des observations ont été faites en cours de saison, sans résultats probants avant et après la mise en place de la feuille de reports.

Charly et Sonia participent au débat sans remettre en cause le sondage de satisfaction de Phacélie.

Martin quitte la salle sans apporter d'éventuelles améliorations.

- Vincent Febvre œufs: Depuis les derniers travaux l'automatisation est réalisée à 90 %. La distribution est faite 2 fois par mois en alternance avec Durbion.

- Adeline Pierrot Laitage Durbion: Le changement de la raison sociale de l'exploitation doit se faire avec l'augmentation de la surface exploitée courant juin 2019. Le passage de contenants plastiques vers des matériaux moins polluants ne peut être envisagé au regard de la quantité produite. Toutefois la récupération est envisagée.

- Laurence Rouyer pain: Elle pense tester de nouveaux produits en cours d'année. Le remboursement du financement participatif du four arrive à échéance, et l'augmentation de son chiffre d'affaire sont des indicateurs positifs pour son entreprise.

- Myriam Collart Contrat champignons et fruits rouges: Une nouvelle variété de champignons, des pleurotes marron, sera proposée en cours d'année. Une diversification vers les plantes aromatiques et tisanes est en cours. Le maximum de contrats petits fruits est fixé à 30 pour la S8.

- Eric Bogard Contrat chèvre: les animaux ont passé l'été à l'intérieur à cause de la sécheresse, ce qui a limité les problèmes parasitaires. Le troupeau va voir son effectif doublé ce qui donnera plus de souplesse en saison 10 et permettra une participation au magasin de Vandoeuvre.

- **Renouvellement du comité**

Parmi les membres du comité de pilotage, deux sièges sont à renouveler; Pierre Couty et René Burté. Pour des raisons professionnelles, Pierre a changé de région et ne fait plus partie de Phacélie. Hadrien Fournet propose sa candidature.

Un appel à volontaires est lancé à toute personne qui souhaiterait rejoindre le comité en cours d'année.

L'assemblée approuve à l'unanimité les candidatures d'Hadrien et René

Le comité de pilotage pour la saison9 se compose donc de:

- Blasquiet Hélène
- Burté René
- Carton Jean louis
- Fournet Hadrien
- Marie Michel
- Perruchaud Annick

La séance est levée à 22h45